



Ksar d'Aït-Ben-Haddou

Ksar d'Aït-Ben-Haddou Ensemble de bâtiments de terre entourés de murailles, le ksar est un type d'habitat traditionnel présaharien. Les maisons se regroupent à l'intérieur de ses murs défensifs renforcés par des tours d'angle. Aït-Ben-Haddou, situé dans la province de Ouarzazate, est un exemple frappant de l'architecture du Sud marocain. Valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse Situé sur les contreforts des pentes méridionales du Haut Atlas dans la province de Ouarzazate, le site d'Aït-Ben-Haddou est le plus célèbre des ksour de la vallée de l'Ounila. Le Ksar d'Aït-Ben-Haddou est un exemple frappant de l'architecture du sud marocain. Le Ksar est un groupement d'habitations essentiellement collectif. À l'intérieur de murailles défensives renforcées de tours d'angle et percées d'une porte en chicane, se pressent de nombreuses maisons d'habitation, les unes modestes, les autres faisant figure de petits châteaux urbains avec leurs hautes tours d'angle décorées à la partie supérieure de motifs décoratifs en brique crue, mais aussi des bâtiments et des espaces communautaires. C'est un extraordinaire ensemble de bâtiments offrant un panorama complet des techniques de construction en terre présahariennes. Les plus anciennes constructions ne paraissent pas antérieures au XVII^e siècle, bien que leur structure et leur technique se soient propagées dès une époque très reculée dans les vallées du sud marocain. Le site aurait été également un des nombreux comptoirs sur la route commerciale qui liait l'ancien Soudan à Marrakech par la vallée du Dra et le col de Tizi-n-Telouet. Sur le plan architectural, la



structure de l'habitat se présente sous forme d'un groupement compact, fermé et suspendu. Les espaces publics du ksar se composent d'une mosquée, d'une place publique, des aires de battage des céréales à l'extérieur des remparts, d'une fortification et d'un grenier au sommet du village, d'un caravansérail, de deux cimetières (musulman et juif) et du sanctuaire du saint Sidi Ali ou Amer. Le Ksar d'Aït- Ben-Haddou est une parfaite synthèse de l'architecture en terre des régions présahariennes du Maroc. Critère (iv) : Le Ksar d'Aït-Ben-Haddou est un exemple éminent de ksar du sud marocain illustrant les principaux types de constructions en terre que l'on observe à partir du XVIIe siècle dans les vallées du Dra, du Todgha, du Dadès et du Souss. Critère (v) : Le Ksar d'Aït-Ben-Haddou illustre l'habitat traditionnel en terre, représentatif de la culture sud-marocaine, devenu vulnérable sous l'effet de mutations socio-économiques et culturelles irréversibles. Intégrité (2009) Toutes les structures qui composent le ksar se trouvent dans les limites du bien et la zone tampon protège son environnement. Les bâtiments en terre sont rendus très vulnérables au manque d'entretien et de réparation continu du fait de l'abandon du ksar par ses habitants. Le CERKAS (Centre de conservation et de réhabilitation du patrimoine architectural des zones atlasiques et sub-atlasiques) veille, non sans difficulté, au respect de l'intégrité visuelle du bien. Authenticité (2009) Comparé aux autres ksour de la région, le Ksar d'Aït-Ben-Haddou a préservé son authenticité architecturale au niveau, des formes et des matériaux. Le style architectural est bien préservé et les constructions en terre s'adaptent parfaitement aux conditions climatiques et s'harmonisent avec le milieu naturel et social. Les grandes demeures en bas du village, dont les motifs décoratifs sont conservés, sont bien entretenues. Les matériaux employés pour la construction restent la terre et le bois. Les velléités d'introduction du ciment ont jusqu'ici échoué, grâce au suivi continu du Comité de contrôle des infractions (Commune rurale, Division de l'Urbanisme, Agence Urbaine, CERKAS). Seuls quelques linteaux et armatures en béton armé ont pu échapper à sa vigilance, mais ils ont été dissimulés sous des enduits en terre. Une attention particulière est également portée aux portes et fenêtres donnant sur les ruelles, pour garantir que le métal ne remplace pas le bois. Besoins en matière de protection et de gestion (2009) Les mesures de protection relèvent essentiellement des différentes lois de classement des monuments historiques et des sites, particulièrement la loi 22-80 relative au patrimoine marocain. Le ksar D'ait-Ben-Haddou est doté actuellement d'un plan de gestion qui s'étale sur 5 ans (2007-2012). Ce plan de gestion est le résultat de deux années de réflexion et d'ateliers de travail impliquant toutes les personnes et institutions concernées par l'avenir du site, notamment les populations locales. Les recommandations de ce plan sont en cours de réalisation. De plus, deux comités de gestion ont été créés (un comité local et un comité national) dans lesquels tous les intervenants sont représentés et collaborent dans les prises de décision. En même temps qu'il gère le bien, le CERKAS assure la coordination de la mise en oeuvre de ce plan de gestion. Source web par whc.unesco